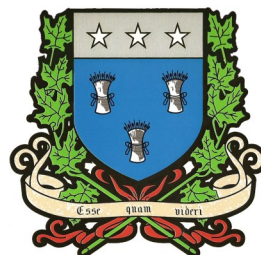


INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



(Vol. 25, n° 26) 20 décembre 2016

Principaux postes budgétaires

	<u>Budget 2016</u>	<u>Budget 2017</u>
REVENUS		
Taxes	3 538 620 \$	3 607 783 \$
Compensation	153 754 \$	152 913 \$
Autres revenus	515 255 \$	537 416 \$
Appropriation surplus	200 000 \$	200 000 \$
Appropriation de réserve/fonds de roulement		228 361 \$
TOTAL	4 407 629 \$	4 726 473 \$
DÉPENSES	2016	2017
Adm. générale	632 262 \$	630 050 \$
Sécurité publique	657 354 \$	659 088 \$
Transport	547 061 \$	553 525 \$
Hygiène du milieu	1 000 970 \$	1 011 131 \$
Urbanisme	75 342 \$	106 641 \$
Loisirs et culture	734 957 \$	783 690 \$
Frais financement	243 822 \$	236 356 \$
Immobilisations réserve/fonds roulement	377 160 \$	611 046 \$
Quote-part dépenses	137 201 \$	133 446 \$
Mauvaises créances	1 500 \$	1 500 \$
TOTAL	4 407 629 \$	4 726 473 \$
Évaluation	393 755 600 \$	399 876 700 \$

Tableau comparatif 2016-2017

	<u>Taxes 2016</u>	<u>Taxes 2017</u>
Taxe foncière générale	0.5227\$	0.5222 \$
Taxe éclairage	0.010 \$	0.010 \$
Taxe assainissement des eaux	0.020 \$	0.032 \$
Taxe entretien routes	0.015 \$	0.015 \$
Taxe Sûreté du Québec	0.0947 \$	0.0947 \$
Total:	0.6624 \$	0.6739 \$
Taxe égouts et aqueduc	100 \$	100 \$
Taxe ordures	150 \$	140 \$
Taxe recyclage	27 \$	20 \$
Traitement eau potable	200 \$	200 \$
Terrains vagues desservis	1.043 \$	1.043 \$

Le budget pour l'exercice financier 2017 a été adopté le 15 décembre 2016.

Vous remarquerez que la taxe foncière générale est passée de 0.5227 \$ à 0.5222 \$ du 100 \$ d'évaluation et que la taxe pour l'assainissement des eaux qui était à 0.020 \$ en 2016 sera augmentée à 0.032 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2017.

Vous remarquerez également qu'il y aura une baisse de la taxe d'ordures qui passera de 150\$ par logement à 140\$ par logement de même que la taxe de recyclage qui passera de 27\$ par logement à 20\$ par logement.

À titre d'exemple, le compte de taxe d'une résidence unifamiliale dont l'évaluation moyenne est estimée de 242 916\$ se verra donc augmenté d'environ 0.5% pour l'année 2017, soit 10.94\$ de plus que l'an passé.

Calendrier des sessions du conseil 2017 à 19h30

Janvier	12 Janvier 2017
Février	2 Février 2017
Mars	9 Mars 2017
Avril	6 Avril 2017
Mai	4 Mai 2017
Juin	1 Juin 2017
Juillet	6 Juillet 2017
Août	10 Août 2017
Septembre	7 Septembre 2017
Octobre	5 Octobre 2017
Novembre	2 Novembre 2017
Décembre	7 Décembre 2017

DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS À EFFECTUER EN 2017

Chemins et rues	140 000 \$
Édifice hôtel de ville: toiture	32 500 \$
Service de Sécurité incendies: Autopompe	270 568 \$
Trottoirs	20 000 \$
Fonds de la ruralité	37 048 \$
TOTAL	500 116 \$
MODE DE FINANCEMENT	
Fonds d'administration/Réserve et fonds de roulement	500 116 \$

LICENCES POUR CHIENS ET CHATS

Cette licence constitue un outil important afin de récupérer votre animal le plus rapidement possible dans le cas où il vous fausserait compagnie. Il est donc important que votre animal de compagnie porte sa médaille en tout temps.

Cette licence est obligatoire en vertu des règlements municipaux numéro 261-5 et 415 et est disponible au coût de 15 \$ chacune, et ce, pour la durée de vie de votre animal.

Pour vous procurer la licence, vous pouvez soit : Nous retourner le coupon ici-bas, accompagné d'un chèque à l'ordre de la municipalité de Napierville, ou encore vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouvertures où nous acceptons les paiements par chèque, argent comptant, débit ou crédit.

La ou les licences vous sera (seront) ensuite remise (s) ou retournée (s) par la poste.

Pour de l'information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nous au 450 245-7210.

Veillez noter que la licence de votre chien ou de votre chat est valide pour toute la durée de vie de votre animal. Advenant le cas où la licence soit perdue ou brisée, vous devrez vous en procurer une nouvelle au coût de 15 \$ chacune.



**LICENCES POUR CHIENS ET CHATS
COUPON À RETOURNER AVEC LE PAIEMENT PAR CHÈQUE À :
MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE, 260, RUE DE L'ÉGLISE, NAPIERVILLE (QUÉBEC) J0J 1L0
(COÛT DE 15 \$ POUR CHACUNE DES MÉDAILLES)**

PROPRIÉTAIRE DE L'ANIMAL	
Prénom, Nom :	
Adresse :	Tél. :
DESCRIPTION DE L'ANIMAL CHIEN <input type="checkbox"/> CHAT <input type="checkbox"/> Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle	
Nom :	Race :
Poids : Âge :	Couleur :
Vacciné Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Stérilisé Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Horaires de Fêtes bibliothèque



Fermeture
du 24 décembre au 9 janvier 2017
inclusivement
(3 au 9 janvier inventaire)

Le personnel de la bibliothèque se tiendra à votre entière disposition le 10 janvier dès 14heures



DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter le déneigement durant la période hivernale, auriez-vous l'obligeance d'éviter de placer sur les trottoirs vos ordures et vos bacs de récupération lors des cueillettes des mardis (ordures) et jeudis (recyclage).

Horaires de Fêtes Municipalité



Fermeture
du 26 décembre au 4 janvier 2017
inclusivement
Le personnel de la municipalité se tiendra à votre entière disposition dès le 5 janvier 2017

Il serait également important **d'éviter** lors du déneigement de votre entrée charretière, de laisser des amoncellements en bordure de la chaussée.

De plus, si vous avez donné votre déneigement à contrat, veuillez en aviser l'entrepreneur.

Merci de votre collaboration !

SAPINS DE NOËL

Le site de dépôt des branches situé au bout de la rue Poupart sera ouvert
les samedis 7et 14 janvier 2017
de 10h à 16h
afin que vous puissiez aller porter votre sapin de Noël.



**JOYEUX NOËL ET
BONNE ANNÉE
À TOUS !**

**DE LA PART DE
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL ET
DE SES EMPLOYÉ(E)S**